

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU COLLÈGE DU 24 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-4-9

Le collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114 -3, L. 114-3-1 à L. 114-3-6, R. 114- 4, R.114- 18 et R. 114-19 ;

Après en avoir délibéré le 24 septembre 2026,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}

Le collège approuve le guide d'évaluation des organismes nationaux de recherche.

ARTICLE 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

La présidente du Hcéres
signé
Coralie Chevallier

Nombre de membres en exercice : 20 Nombre de membres présents au moment du vote : 14 Abstentions/refus de vote : 0 Contre : 0 Pour : 14
--